



56^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif sur le rapport du HCDH sur l'assistance technique et le renforcement des capacités aux fins de l'amélioration des droits de l'homme en Libye

Intervention du Luxembourg

8 juillet 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions le Haut-Commissariat pour son rapport et renouvelons notre plein soutien au mandat d'assistance technique. Nous saluons particulièrement les efforts pour la justice transitionnelle et la réconciliation et appelons toutes les parties à mettre en œuvre la loi unifiée au plus vite.

Cependant, nous partageons vos préoccupations en ce qui concerne la situation des droits humains en Libye : les rapports sur l'augmentation des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires et de tortures et mauvais traitements de migrants, d'opposants politiques et de membres de leur famille sont troublants. Les retours forcés et d'abandons de migrants dans le désert – les condamnant à la mort – sont choquants et représentent des violations du droit international des droits humains.

Nous exhortons les autorités à enquêter sur toutes ces allégations de violations de droits humains et d'en traduire les auteurs en justice.

Nous appelons à l'adoption de l'accord interministériel visant à combler les lacunes de la justice pénale et à sa pleine mise en œuvre afin de mettre un terme aux violations des droits humains des détenus. En vue d'assurer l'efficacité de la mission d'assistance technique, nous exhortons les autorités à coopérer pleinement avec la MANUL et d'accepter les demandes de visite de tous les lieux de détention, y compris de Mitiga.

[Monsieur le Haut-Commissaire/Directeur]

Comment renforcer l'espace civique et l'état de droit en Libye face aux conditions de travail défavorables dont vous témoignez ?

Je vous remercie.

(249 mots – 1m30s)